



Affiché le 28/06/2018
Retiré de l'affichage le :
Signature :

Département du Morbihan
Arrondissement de LORIENT
MAIRIE D'AURAY (56400)

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juin 2018

Le mardi 26 juin 2018 à 19 HEURES 00, le Conseil Municipal de la Commune d'AURAY (Morbihan), légalement convoqué le mardi 19 juin 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dans la salle des délibérations sous la présidence de Monsieur Jean DUMOULIN, Maire.

La séance a été publique.

Etaient Présents :

Monsieur Jean DUMOULIN, Madame Pierrette LE BAYON, Monsieur Azaïs TOUATI (de la question 1 à 6) Monsieur Jean-Yves MAHEO, Madame Aurélie QUEIJO, Monsieur Joseph ROCHELLE, Madame Françoise NAEL, Monsieur Ronan ALLAIN, Madame Annie RENARD, Madame Marie-Joëlle MIRSCHLER, Monsieur Arnel EVANNO, Monsieur Patrick GOUEGOUX, Monsieur Benoît GUYOT, Monsieur Maurice LE CHAMPION, Madame Valérie VINET-GELLE, Madame Valérie ROUSSEAU, Monsieur Jean-Michel LASSALLE, Madame Mireille JOLY, Madame Marina LE ROUZIC, Monsieur Laurent LE CHAPELAIN, Monsieur Jean-Pierre GRUSON, Madame Marie-Noëlle POMMEREUIL, Monsieur Roland LE SAUCE, Monsieur François GRENET, Madame Nathalie BOUVILLE, Madame Emmanuelle HERVIO, Monsieur Yazid BOUGUELLID, Monsieur Christian PELTAIS, Monsieur Mathieu LAMOUR

Absents excusés :

Monsieur Gérard GUILLOU (procuration donnée à Monsieur Jean DUMOULIN), Monsieur Azaïs TOUATI (procuration donnée à Monsieur Joseph ROCHELLE à partir de la question 7), Monsieur Jean-Claude BOUQUET (procuration donnée à Madame Marina LE ROUZIC), Madame Fabienne HOCHET (procuration donnée à Madame Marie-Joëlle MIRSCHLER), Madame Kaourintine HULAUD (procuration donnée à Madame Marie-Noëlle POMMEREUIL)

Secrétaire de séance : Monsieur Arnel EVANNO

COMPTE RENDU

~~~~~

## **1- DGS - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2018**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance de Conseil municipal du 29 mai 2018.

## **2- DF - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **DECLARE** que le **compte de gestion du budget principal de la ville** dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier Principal d'Auray, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
- **ADMET** les résultats définitifs du compte de gestion 2017 du budget principal de la ville, égaux à ceux du compte administratif du Maire, qui présente un résultat global de clôture (fonctionnement et investissement) de 1 399 327,96 €.
- **APPROUVE** les résultats de clôture au 31/12/2017 du compte de gestion de la Ville, conformes à ceux du compte de administratif du Maire.
- **APPROUVE** le **compte de gestion 2017** du budget principal de la Ville.

## **3- DF - COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 - ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le principe du vote à main levée
- **ELIT** Madame Le Bayon présidente de séance pour les délibérations consacrées à l'adoption des comptes administratifs.

## **4- DF - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : APPROBATION BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE D'AURAY**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (23 voix pour),

2 n'a (ont) pas participé au vote : Monsieur DUMOULIN et Monsieur GUILLOU

8 abstention(s) :

Monsieur GRUSON, Madame POMMEREUIL, Monsieur LE SAUCE, Madame HULAUD, Monsieur GRENET, Madame HERVIO, Monsieur PELTAIS, Monsieur LAMOUR

Le Conseil Municipal :

- **CONSTATE** pour le budget principal, la concordance des écritures comptables du compte administratif 2017 avec celles du compte de gestion 2017.

- **ARRETE** les comptes 2017 du budget principal Ville

- **APPROUVE** le compte administratif 2017 du budget principal de la Ville D'Auray

#### **5- DF - COMPTE RENDU DE LA GESTION DE LA DETTE ET DETERMINATION DU PROGRAMME D'EMPRUNT**

Le Conseil Municipal :

- **PREND** connaissance du rapport sur la gestion de la dette de la commune.

#### **6- DF - DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE (DSU) 2017 - RAPPORT SUR LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN**

Le Conseil Municipal :

- **PREND connaissance** du rapport de présentation des actions en matière de développement social urbain mises en œuvre en 2017.

#### **7- DF - GARANTIE À 50% D'UN EMPRUNT D'UN MONTANT DE 23 400 € AUPRÈS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS, AU PROFIT DE BRETAGNE SUD HABITAT, POUR DES TRAVAUX DE REMPLACEMENTS DE PORTES INTÉRIEURES D'ACCÈS AUX GARAGES POUR LA RÉSIDENCE "CHARLES DE BLOIS"**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 23 400 € souscrit par BRETAGNE SUD HABITAT auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 76421 constitué d'une ligne de Prêt.

- **ACCORDE** sa garantie pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui ci et portant sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son

paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- **S'ENGAGE** pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

#### **8- DAGRH - RÉMUNÉRATION VACATIONS**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter le(s) vacataire(s) intervenant sur des activités ponctuelles, discontinues et rémunérées à l'acte ;

- **FIXE** la rémunération de chaque vacation sur la base d'un taux horaire ou d'un forfait brut tel que mentionné au tableau ci-dessus ;

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;

- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents et actes afférents à cette décision.

#### **9- DAGRH - CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à modifier le tableau des emplois en conséquence,

- **DIT** que les crédits sont inscrits au chapitre 012 du budget primitif 2018.

#### **10- DAC - ARCHIVES - PATRIMOINE - APPROBATION D'UN MODELE DE CONVENTION DE PRET DE JEU(X) TRADITIONNEL(S)**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le modèle de convention de prêt de jeux traditionnels aux structures Alréennes.

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention.

#### **11- DAC - CENTRE CULTUREL ATHENA - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE D'AURAY ET LA SOCIETE DES POETES ET ARTISTES DE FRANCE POUR L'ORGANISATION DE SON 60EME CONGRES INTERNATIONAL DU 6 AU 9 SEPTEMBRE 2018**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

Monsieur LAMOUR

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec la Société des Poètes et Artistes de France pour l'organisation de son 60<sup>ème</sup> Congrès International du 6 au 9 septembre 2018 à la Chapelle du Saint - Esprit.

- **AUTORISE** le Maire à la signer.

**12- DAC - CENTRE CULTUREL ATHENA - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION "AURAY PAYS D'ARTISTES" POUR L'ORGANISATION DE L'EXPOSITION EXPRESSIONS 5**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec l'association AURAY PAYS D'ARTISTES pour l'organisation de l'exposition Expressions 5.

- **AUTORISE** le Maire à la signer.

**13- DEEJ - SERVICE JEUNESSE ET CHANTIER LOISIRS - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC BRETAGNE SUD HABITAT**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec le bailleur social Bretagne Sud Habitat.

**14- DEEJ - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC NEO MOBILITE**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le versement de la subvention relevant de la politique de la Ville à l'association Néo Mobilité

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention pluriannuelle d'attribution d'une subvention pour le soutien à la création d'un service de location solidaire de véhicules dans le cadre de la politique de la ville d'Auray, avec Néo Mobilité

- **PREND** connaissance du règlement intérieur de Néo Mobilité pour la création d'un service de location solidaire de véhicules dans le cadre de la politique de la ville d'Auray, avec Néo Mobilité

**15- DEEJ - TARIFS EDUCATION ENFANCE JEUNESSE : RESTAURATION SCOLAIRE, ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE, GARDERIE PERI SCOLAIRE,**

## **ACCUEILS DE LOISIRS, LOCATION KER YVONNICK - TARIFS A PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2018**

Après délibération et à la majorité des suffrages exprimés (25 voix pour),

3 voix contre :

Monsieur GRUSON, Monsieur LE SAUCE, Monsieur PELTAIS

5 abstention(s) :

Madame POMMEREUIL, Madame HULAUD, Monsieur GRENET, Madame HERVIO, Monsieur LAMOUR

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les grilles tarifaires présentées, valable à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

## **16- DF - APPROBATION PROTOCOLE APPEL A CANDIDATURES "DYNAMISME DES CENTRES VILLE ET BOURGS RURAUX"**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 n'a (ont) pas participé au vote :

Monsieur LE SAUCE, Monsieur PELTAIS

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** ledit protocole cadre avec les partenaires que sont l'État, la Région Bretagne, l'Établissement public foncier de Bretagne, la Caisse des Dépôts et AQTA,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le dit protocole ainsi que tout document nécessaire à son exécution,

- **AUTORISE** le Maire à déposer les dossiers de subvention aux partenaires cités afin de bénéficier de leur soutien technique et financier ou de veiller au dépôt des dossiers de subvention par les maîtrises d'ouvrage des opérations,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **17- DF - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LA FEDERATION AURAY PREFERENCE**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention annexée

- **ACCORDE** une subvention complémentaire de 30 000 euros au profit de la Fédération Auray Préférence.

A 21h50, M. Le Maire lève la séance.